

Edito

p 2

Quelques chiffres

p 3

Les papiers

p 4

Tri et recyclage

p 5

Déchetteries

p 6 / 7

Compostage Prévention

p 8

Encombrants

p 9

Collectes

p 10

Communication numérique

p 11

Actualités

p 12



Les communes
du SIETOM :

Andrezel,
Argentières,
Beauvoir,
Bernay-Vilbert,
Champdeuil,
Les Chapelles Bourbon,
La Chapelle Iger,
Châtres,
Chaumes-en-Brie,
Chevry-Cossigny,
Coubert,
Courpalay,
Courquetaine,
Crèvecœur-en-Brie,
Crisenoy,
Evry-Grégy-sur-Yerres,
Favières-en-Brie,
Férolles-Attily,
Fontenay-Trésigny,
Gretz-Armainvilliers,
Grisy-Suisnes,
Lésigny,
Limoges-Fourches,
Lissy,
Livery-en-Brie,
Marles-en-Brie,
Neufmoutiers-en-Brie,
Ozoir-la-Ferrière,
Ozouer-le-Voulgis,
Pontault-Combault,
Pontcarré,
Presles-en-Brie,
Roissy-en-Brie,
Rozay-en-Brie,
Servon,
Soignolles-en-Brie,
Solers,
Tournan-en-Brie,
Yèbles.

L'année 2021 a commencé de manière aussi tendue que s'est achevée l'année précédente. Cependant, grâce à une vaccination massive, nous pouvons espérer une sortie rapide de la crise de la covid 19. Dans ce contexte si difficile, je tiens, une nouvelle fois, à saluer avec respect le dévouement de tous les acteurs de la gestion des déchets du territoire du SIETOM. Malgré toutes les contraintes sanitaires, l'équipe du SIETOM continue à avancer sur les nombreux dossiers en cours. Par ailleurs, en votant le budget 2021 avec une baisse du taux de la taxe, les élus montrent leur détermination à obtenir un desserrement de la pression fiscale, tout en ayant la volonté de conserver la qualité des services.



Parmi toutes les actions programmées sur l'année, la récente gestion en régie des déchetteries, en est la première démonstration. La volonté de notre collectivité de gérer avec ses propres moyens humains ses diverses compétences est ainsi clairement affichée. L'objectif est de maîtriser le coût des différentes prestations mais également d'harmoniser notre fonctionnement en nous appuyant sur une équipe renforcée.

Nos installations sont la clé de voûte du devenir des déchets que nous trions. A ce titre, la transformation du site de l'actuelle déchetterie de Pontault, en recyclerie et en déchetterie à plat est actuellement à l'étude. Les acquisitions, par le SIETOM, des terrains nécessaires à sa réalisation sont en cours de négociation.

Nous devons parallèlement nous adapter à l'évolution de la législation en matière de gestion des déchets et aux répercussions conséquentes sur nos habitudes. Nous abordons l'ensemble de ces impacts avec méthode.

L'élargissement des consignes de la collecte sélective prévu fin 2022 va nous contraindre à la fermeture de notre centre de tri situé à Tournan. En effet, ce dernier ne sera plus en mesure de faire face à ces nouvelles exigences. Une recherche de partenariat avec des collectivités voisines est en cours de négociation. Notre collecte en porte à porte sera impactée en conséquence puisque les volumes d'emballages augmenteront de manière significative.

Le traitement de nos ordures ménagères sera également impacté par les nouvelles réglementations et notre Unité de Valorisation ne sera pas reconstruite à l'identique pour produire du compost. Elle pourrait être transformée en centre de traitement de bio-déchets. Cette orientation reste à affiner.

Les enjeux pour les générations futures sont considérables. Conscient de cette importance, l'équipe du SIETOM avance avec détermination, mais aussi avec sagesse.

Nous nous engageons à prendre dans nos futures décisions, toutes les précautions nécessaires à la bonne gestion de notre environnement, dans le respect dû à l'effort fiscal des contribuables que nous sommes tous.

Bien à Vous



Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

Tirage : 64 000 exemplaires
ISSN 1622-0072

Dépôt légal : juin 2021
Publication du SIETOM de la Région
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez

Rédacteur en chef : Sonia Brisson, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du SIETOM

Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude Omès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet

Impression : Passion Graphic (77), imprimé sur papier 100% PEFC

Crédit photo : SIETOM, EcoDDS, Eco-mobilier, DASTRI, Quadria, 123RF/ blueringmedia



QUELQUES CHIFFRES DE L'ANNEE 2020

334 TONNES DE TEXTILES

3 % de moins qu'en 2019

Alors que la collecte du textile a connu un vrai blocage en 2020 durant le confinement assorti ensuite d'une difficulté de remise en route de l'ensemble de la filière, les tonnages sur nos communes ont très peu baissé.

Pour rappel, peuvent être déposés dans des sacs fermés (30 litres) :

- Vêtements et linges de maison propres et secs
- Chaussures liées par paire

1 424 TONNES DE MOBILIER

7 % de moins qu'en 2019

Malgré la période qui rendait les déplacements difficiles et la fermeture des déchetteries durant le 1er confinement, vous avez apporté 1 424 tonnes de mobilier dans les 6 déchetteries du SIETOM en 2020. C'est moins qu'en 2019, certes, mais c'est autant de tonnes qui ne finissent pas aux encombrants et qui seront valorisées à 93 % par Eco-mobilier qui se fixe comme objectif le «zéro déchet».

Petit rappel : n'oubliez pas de démonter vos meubles avant le dépôt en déchetterie.

Tous les meubles ou partie de meubles des particuliers, sont valorisés par l'éco-organisme, matelas y compris, quels que soient leur type, matériau ou état.

Plus d'infos :

www.eco-mobilier.fr



©EcoMobilier

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Même usés, ils seront valorisés.
Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés

Ne pas déposer d'articles humides ni souillés.

Pour localiser les bornes les plus proches de votre domicile : www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport



176 TONNES DE DECHETS DANGEREUX

10 % de moins qu'en 2019

Peintures, vernis, solvants, diluants, décapants, acides/bases, pesticides, produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, désherbants...) ont rejoint nos 6 déchetteries l'année dernière même si vous n'avez peut-être pas encore tout apporté lors de cette année si particulière.



©EcoDDS

Nous vous rappelons qu'ils ne doivent pas être jetés dans les canalisations. En cas de stockage, il est indispensable de conserver les restes de produits dans leur emballage d'origine ou d'étiqueter votre contenant afin de permettre leur identification.



LES PAPIERS

PAPIER PEFC ET PAPIER RECYCLÉ

Pour les éditions de ses publications, le SIETOM s'engage cette année sur deux choix de papier :

■ Le SIETOM Infos, imprimé en 64 000 exemplaires, sera imprimé avec des encres végétales sur du **papier PEFC fabriqué dans le sud de la France**.

Cet engagement est basé sur le choix d'une filière qui permet une traçabilité exhaustive de la vie du papier de la plantation jusqu'au produit fini. Le papier PEFC répond à une certification exigeante qui garantit la gestion durable des forêts dont les fibres de bois sont issues. Au-delà du respect des forêts, c'est l'ensemble de l'environnement et des écosystèmes qui est concerné.



*64 000 exemplaires du SIETOM Infos
--> 3.7 tonnes de papier utilisé*

■ **Le papier 100% recyclé** sera utilisé pour l'impression de certains outils comme le guide de tri. Le SIETOM souhaite rester cohérent dans sa recherche d'économie de matières premières et de tri du papier qui est indispensable pour favoriser le recyclage.

PAPIER TRIÉ, PAPIER RECYCLÉ

Geste de tri délaissé ?

Une baisse de 200 tonnes de papier entre 2019 et 2020 : c'est la différence générée par un geste de tri qui s'amenuise mais aussi par l'année particulière traversée.

Le confinement et le télétravail ont eu un impact direct sur les impressions de papier. Les fermetures de commerces et l'arrêt forcé du travail des distributeurs lors du premier épisode de la crise sanitaire sont sans aucun doute une explication complémentaire.

S'il faut se réjouir de la progression de la dématérialisation qui favorise la prévention des déchets, le tri du papier, lorsqu'il est déjà produit, reste un geste à conserver car tous les papiers se recyclent.



Borne d'apport volontaire papier

«Le papier se recycle en moyenne 5 fois et permet de fabriquer de nouveaux papiers graphiques (journaux, magazines etc.), des emballages en carton ou encore des produits d'isolation» CITEO

TRI ET RECYCLAGE

SUIVI DE BENNE

Un travail collaboratif

Les communicants de proximité suivent ponctuellement les équipages lors de la collecte. **Les objectifs de ce travail collaboratif sont multiples et visent à une optimisation du service :**

- Accompagnement des équipages et analyse des problématiques rencontrées (problèmes de stationnement gênant récurrent, nécessité d'élargage pour le passage du camion...)
- Soutien dans l'analyse des erreurs de tri et boîtage de mémo ou guide pour améliorer la qualité du tri
- Repérage des bacs cassés et invitation via le dépôt d'un flyer à contacter le service maintenance pour prévoir une réparation gratuite.

SERINGUES SUR LA CHAÎNE DE TRI

Interdiction dans les déchets ménagers !

De nombreuses aiguilles sont retrouvées au milieu des emballages par les **trieurs qui opèrent manuellement**. **Dans les ordures ménagères, le risque de piqûre est aussi réel au moment de la levée du sac.**

A RETENIR POUR LA SECURITE DE TOUS

Pour éviter des accidents, utilisons la boîte DASTRI obtenue gratuitement dans les pharmacies qui sont également des points de collecte.

Tous les points de collecte sur www.dastri.fr/nous-collectons/



©DASTRI

Plus d'informations sur notre site internet
à la rubrique Prévention/Dasri

Ces interventions qui s'organisent parallèlement à la collecte sont méconnues des habitants mais permettent une diminution des refus de collecte.



Contrôle qualité lors du suivi de benne



Dépôt d'un flyer d'information

FRÉQUENCE DE SORTIE DES BACS

Présentation rationalisée

Selon les communes, la fréquence de la collecte des emballages varie d'une fois par semaine à une fois tous les quinze jours. Certains bacs sont mis sur le trottoir alors qu'ils sont quasiment vides !

Attendez que votre bac soit plein aux 3/4 ou en totalité pour le présenter.



DÉCHETTERIES

UN SERVICE DECHETTERIES RENFORCÉ

Reprise du personnel

La collectivité a souhaité passer d'une gestion externalisée à une gestion en régie pour toutes ses installations.

Depuis fin avril, les agents de notre ancien prestataire sont venus rejoindre l'équipe du SIETOM. Près d'une vingtaine d'agents, en comptant le personnel d'encadrement, se consacre désormais au bon fonctionnement des déchetteries.

Cette nouvelle organisation a plusieurs avantages pour le SIETOM comme pour les habitants.

- Le recrutement d'agents supplémentaires permet de renforcer l'accueil des habitants en période haute.
- La formation est identique pour tous et leur permet de travailler sur toutes les déchetteries
- La gestion de l'équipe depuis le siège assure une harmonisation des consignes dans le respect du règlement
- Le lien direct avec les agents aide à une réactivité plus importante
- Ils deviennent des relais de communication de la collectivité à part entière

NOUVEAUX HORAIRES DES 6 DECHETTERIES

Une organisation harmonisée

Horaires	De mai à septembre : 9h - 11h45 et 13h30 - 19h				De mai à septembre : 10h - 19h		Toute l'année : 9h - 13h
	D'octobre à avril : 9h - 11h45 et 14h - 18h				D'octobre à avril : 10h - 18h		
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
PONTAULT-COMBAULT	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
ROISSY	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
OZOIR	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
GRETZ	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert
EVRY-GRÉGY	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
FONTENAY	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert



ATTENTE AVANT DÉCHARGEMENT

Les temps d'attente augmentent en saison haute pour accéder aux déchetteries.

Pour optimiser votre passage, gagner du temps et de la place, voici quelques conseils pratiques :

- Regrouper vos apports pour venir avec un coffre bien garni
- Trier vos déchets par catégorie pour la vérification à l'ouverture du coffre

- Aplatir vos cartons (sans plastique ni emballage en polystyrène)
- Démonter vos meubles pour optimiser le dépôt dans la benne Eco-mobilier
- Préparer vos justificatifs avant d'arriver à l'accueil (cartes d'accès et d'identité)

ENTREVUE AVEC UN AGENT DE DÉCHETTERIE

Vous êtes agent de déchetterie depuis 15 ans. Quelles sont les évolutions que vous avez constatées ?

Au fil du temps les usagers ont compris le fonctionnement et savent dans quelle benne vont les déchets. 90% d'entre eux pré-trient, ce qui fait gagner du temps.

Le fait d'être dorénavant agent du SIETOM apporte-t-il un changement ?

Les informations et consignes arrivent directement du service déchetteries. Le soutien est quotidien et sans intermédiaire.

Comment gérez-vous les périodes de grande fréquentation ?

Malgré l'incivisme de certains, je reste courtois car j'ai conscience de représenter la collectivité.

Nous sommes dorénavant 3 agents sur les sites les plus fréquentés. Cela facilite les choses pour tout le monde, visiteurs compris, surtout lorsque nous recevons près de 350 usagers dans la journée.

Quel est le message que vous voudriez transmettre aux habitants ?

Je les remercie pour leur patience. L'année dernière à cette époque, ils pouvaient attendre parfois une heure avant de pouvoir accéder aux bennes. Aujourd'hui les gestes barrières sont un automatisme et la plupart des visiteurs sont respectueux de notre travail.



Accueil à la déchetterie



COMPOSTAGE / PRÉVENTION

DÉBUT D'ANNÉE PROMETTEUR

Un engouement constant

Les dotations de composteurs, action phare du Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés du SIETOM ont démarré dès le mois de février.

171 habitants ont participé aux 6 premières sessions de l'année qui se sont tenues en distanciel compte tenu du contexte sanitaire.

Tous ces foyers ont pu bénéficier d'un premier composteur.

CONTINUITÉ DES INITIATIONS

Acquisition d'un composteur toute l'année

Vu l'engouement pour la pratique du compostage, le SIETOM propose plusieurs nouveautés depuis le début de l'année.

Pour permettre aux habitants une proximité de service, **les opérations communales ont été intensifiées**. Pour faciliter cette organisation pour les villes ne s'étant jamais lancées dans ces opérations, le **SIETOM a proposé aux communes limitrophes de mutualiser leurs moyens et de se regrouper**. Parallèlement, pour répondre tout au long de l'année aux demandes et non plus uniquement en saison, **une session de sensibilisation mensuelle est planifiée tout au long de l'année** et disponible pour les habitants des 39 communes.

Avant l'été, plus de 160 habitants assisteront aux sensibilisations prévues.

Le fort intérêt pour cette pratique qui permet de réduire jusqu'à 30% des ordures ménagères d'un foyer est manifeste.

COMPOSTEURS 400 LITRES

Pénurie de bois

En raison d'une pénurie de bois pénalisant les livraisons, le SIETOM a commandé **600 composteurs en plastique de 400 L** pour permettre la continuité de ses dotations. Cette quantité permettra de répondre à la demande jusqu'à la rentrée scolaire. Ces composteurs sont fabriqués à partir de **plastique 100% recyclé et recyclable** et offrent une utilisation tout aussi aisée que leurs homologues en bois.

Action financée par  **île de France**



Gamme COMPOSTYS – Source et propriété intellectuelle de QUADRIA
– Saint Jean d'Ilac



ENCOMBRANTS

LE DON PLUTÔT QUE L'ABANDON

Une seconde vie

Beaucoup d'objets mis à la collecte des encombrants sont encore utilisables ou ont seulement besoin d'une petite réparation.

90 % d'entre eux finiront dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) où ils seront enfouis.

Nous pouvons leur donner une seconde vie en les confiant à des structures de réemploi ou en les

donnant à notre entourage.

Quelques pistes à explorer :

- Les associations locales
- Les groupes de don sur les réseaux sociaux
- <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>
- <http://www.reemploi-idf.org/structures-reemploi-solidaire-ile-de-france/>

FUTURE RECYCLERIE AU SIETOM

Projet éco-responsable

Pour offrir l'opportunité aux habitants des 39 communes du territoire de donner une seconde vie à leurs objets, le SIETOM s'est lancé dans un projet pour l'implantation d'une recyclerie.

Après étude, c'est sur la commune de Pontault-Combaault que cette installation sera construite d'ici fin 2022.

Ainsi, l'espérance de vie des appareils électriques, jouets, mobilier et articles initialement destinés à la déchetterie ou à la collecte des encombrants sera allongée.

Ce projet manifeste la détermination de la collectivité à réduire les déchets de son territoire en s'inscrivant dans une logique d'économie solidaire et circulaire.

DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (D3E)

Interdits à la collecte depuis 2009

Les D3E doivent faire l'objet d'un dépôt en déchetterie car ils contiennent des substances polluantes (gaz, mercure...). Ecologic est l'éco-organisme en charge de leur recyclage et de la valorisation de leurs composants (métaux, verre et matières plastiques) après démantèlement et neutralisation de leurs éléments polluants.

Supprimés depuis plus de 10 ans de la collecte des encombrants, ils sont parfois encore retrouvés sur les trottoirs. **Leur place est en déchetterie pour la protection de notre environnement.**





COLLECTES

STATIONNEMENT GÊNANT

Un problème récurrent

Pour que les équipes de collecte puissent faire leur travail normalement, **les voies doivent être dégagées et les véhicules bien garés.**

Il arrive que les habitants d'une rue entière ne soient pas collectés du fait d'un problème d'accès. Des véhicules peuvent également être endommagés au passage.

Les bennes de collecte ont un gabarit aussi imposant... qu'un camion de pompiers ! N'oublions pas de libérer les accès.



Manoeuvre délicate lors d'une collecte

LAVAGE DES BACS

Pour tous les bacs !

Les bacs d'ordures ménagères, d'emballages ou de verre nécessitent un lavage régulier pour des questions d'hygiène.

Cet entretien est à la charge de l'habitant pour les habitats individuels ou de la société de nettoyage pour les immeubles.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Sacs en plastique 100 litres remplis aux 3/4

Les déchets verts qui ne sont pas valorisés par le compostage ou l'apport en déchetterie peuvent être déposés à chaque collecte d'ordures ménagères, à raison de 5 sacs de 100 litres bien fermés et remplis aux 3/4.

Les sacs à végétaux ne sont pas collectés car leur manipulation nécessaire au vidage dans la benne est trop difficile.





COMMUNICATION NUMÉRIQUE

SITE INTERNET

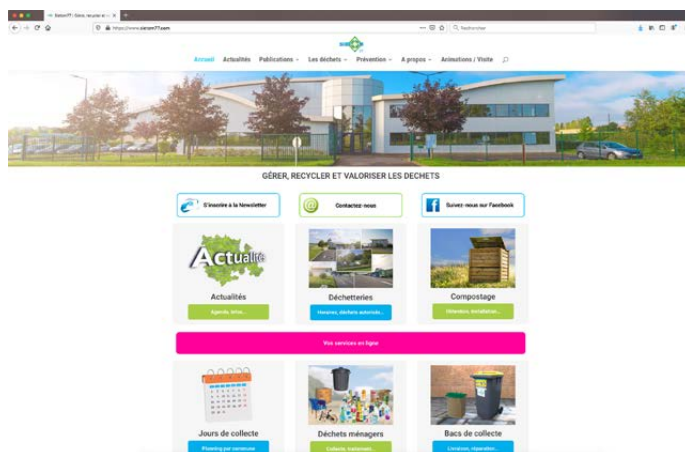
Tout sur notre activité

Notre site internet regroupe toutes les informations nécessaires pour répondre à vos questions quotidiennes :

- les plannings de collecte par commune
- les consignes relatives à toutes les collectes
- les modalités d'accès aux 6 déchetteries
- le devenir des déchets après notre prise en charge
- nos actualités

La rubrique «services en ligne» vous permet de faire directement certaines démarches (livraison et réparation de bacs de collecte sélective, demande de carte d'accès aux déchetteries, inscription à une session compostage...).

Le formulaire de contact est également à votre disposition pour toutes questions complémentaires.



Page d'accueil du site

PAGE FACEBOOK

Presque 800 abonnés

Cette page est un relais essentiel pour diffuser nos informations. Les habitants, les communes et les groupes partagent de plus en plus nos publications, ce qui permet une plus grande visibilité.

Depuis début 2020, le nombre d'abonnés a quasiment doublé pour atteindre les 800 personnes.

Rejoignez-nous...



sietom 77

NEWSLETTER

La primeur de l'information

Le SIETOM a créé l'année dernière sa newsletter pour communiquer avec les habitants désireux de recevoir les informations par mail.

Ce support est notamment utilisé en priorité pour annoncer l'ouverture des sessions compostage mais également pour toutes les informations qui peuvent être anticipées.

Cet envoi de message vient en complément de l'information partagée sur notre site internet et notre page Facebook.

Une simple adresse mail suffit.

L'inscription se fait sur la page d'accueil de notre site www.sietom77.com

ACTUALITÉS

ANIMATIONS

Les animations de la rentrée

Nous reprendrons dès la rentrée de septembre nos animations en classe dans le respect des règles sanitaires. Les dates réservées à ces sensibilisations seront mises en ligne sur notre site internet à la rubrique « Animations » dans le courant de la dernière semaine d'août.



©123RF/blueringmedia

JOURS FÉRIÉS

Mercredi 14 juillet et dimanche 15 août



JOURS FÉRIÉS



Toutes les collectes sont maintenues



Toutes les déchetteries sont fermées



Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères de la Région de Touraine-en-Brie
45 route de l'ortier 77220 Touraine-en-Brie - 01 64 07 99 76 - info@sietom77.com - www.sietom77.com

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous souhaitez des précisions sur la collecte et le traitement des déchets, sur les projets futurs ?
Vous aimeriez en savoir plus sur le SIETOM ?
Toutes vos suggestions seront les bienvenues dans la perspective du prochain numéro.

N'hésitez pas à nous les envoyer par mail à l'adresse info@sietom77.com avant fin août (prochain SIETOM Infos à l'automne)